



Analyse des risques | Autonomisation des femmes | Espaces sûrs
Cohésion sociale | Renforcement des capacités | Structures de protection communautaire
Violences basées sur le genre

📍 Liban

Groupes de femmes dans les communautés de réfugié·es

Stratégie

Par l'équipe de protection d'Oxfam¹

1. Contexte et problématique

Au 31 décembre 2020, 865 531 réfugié·es syrien·nes étaient enregistré·es auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Liban ; plus de la moitié étaient des femmes et des filles.² Dans un environnement de protection de plus en plus restreint, les réfugié·es sont confronté·es à d'immenses pressions dans leur vie quotidienne. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée, car les environnements dans lesquels elles doivent évoluer ne sont pas sûrs, leur mobilité est limitée et elles sont de plus en plus exposées à l'exploitation et au harcèlement, ainsi qu'à des niveaux élevés de violences basées sur le genre normalisées.

Les rôles assignés aux femmes par les normes sociales patriarcales les confinent généralement à la sphère privée. Cela est d'autant plus prégnant en période de conflit et de déplacement, lorsque les inégalités de genre et les déséquilibres de pouvoir sont exacerbés.³ Les femmes ont en outre une expérience très différente des espaces publics, car leur accès est plus restreint et moins sûr. Même lorsque les femmes sont présentes dans les espaces de décision ou de discussion, leurs voix sont moins entendues. On déplore également un manque criant d'espaces publics exclusifs où les femmes peuvent se réunir pour partager leurs expériences, leurs compétences ou leurs connaissances - ou se soutenir mutuellement - sans craindre les représailles, la stigmatisation ou le licenciement. En conséquence, les femmes, et les femmes réfugiées en particulier, sont souvent séparées et isolées les unes des autres.

-
- 1 Ce document est une première ébauche élaborée par les équipes d'Oxfam au Liban. Il était prévu d'inclure les contributions de membres de groupes de femmes ; cependant, en raison principalement des changements contextuels liés à la pandémie de COVID-19, cela n'avait pas été fait au moment où le document a été inclus dans ce pack de ressources.
 - 2 Voir les données du HCR sur la réponse régionale pour les réfugié·es syrien·nes au Liban, disponibles à l'adresse : <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria/location/71> (dernière visite en février 2021).
 - 3 F. El Asmar, N. Shawaf et D. Mikdashi. 'No one asked...' *Amplifying the voices of Syrian refugee women in Lebanon on their power to decide*, Oxfam, 2019, disponible à l'adresse : <https://policy-practice.oxfam.org/resources/no-one-asked-amplifying-the-voices-of-syrian-refugee-women-in-lebanon-on-their-620906/> (dernière visite en février 2021).

Cela se reflète dans certaines des conclusions de la dernière recherche sur la protection menée par Oxfam au Liban,⁴ où les réfugiées syriennes dans le pays font état d'un sentiment d'isolement et d'un manque de réseaux de soutien au Liban vers lesquels se tourner si elles devaient quitter un foyer où elles font l'objet d'abus ou agir face à l'oppression et à l'injustice.

La **construction du pouvoir collectif** (ou « pouvoir avec ») consiste à comprendre que les luttes sont partagées et liées entre elles, à mobiliser et à créer des systèmes de solidarité et d'entraide, dans le but d'entreprendre des efforts communs pour combattre l'injustice.

La littérature souligne l'importance des espaces où les femmes peuvent promouvoir la solidarité, comprendre qu'elles partagent les mêmes luttes, développer des objectifs communs et éventuellement se mobiliser pour remettre en question les inégalités. En se réunissant régulièrement, les femmes peuvent commencer à construire un pouvoir collectif qui leur donne les moyens de défier l'oppression et les inégalités auxquelles elles sont confrontées. En s'associant au sein de collectifs, les femmes peuvent s'appuyer sur leurs connaissances et leurs ressources communes et prendre des mesures face à l'injustice qui ne leur sont pas forcément accessibles à titre individuel. Ces groupes constituent également pour les femmes des formes alternatives de réseaux sociaux et de soutien, au-delà des réseaux traditionnels fondés sur la parenté.⁵

« L'association sous forme de collectifs et le partage d'expériences permettent de lutter contre l'isolement des femmes et d'exprimer leur sentiment d'injustice, et suscitent l'espoir que les relations entre les genres peuvent, et doivent, changer. »
(C. Sweetman, 2013)⁵

2. Objectif et théorie du changement

En nous appuyant sur la force et les résultats d'Oxfam au Liban en matière de sensibilisation, de mobilisation de la communauté et de relations solides et de confiance avec les communautés, nous avons contribué à la création d'un espace pour les femmes réfugiées afin qu'elles puissent se réunir au sein de structures réservées aux femmes où échanger sur les menaces et les préoccupations communes.

Ce travail s'appuie sur des éléments de deux des approches d'Oxfam :

2.1 Protection communautaire

Oxfam suit une approche de la protection communautaire dans le but d'aider les individus et les groupes au sein des communautés à agir face aux menaces en matière de protection. La base de cette approche est la mise en place de structures communautaires de protection, formées sur des sujets pertinents et soutenues dans l'identification et la réponse aux menaces de protection.

2.2 Leadership transformateur pour les droits des femmes (LTDF)

Dans le cadre de son travail sur la justice de genre, Oxfam a investi dans l'approche et la stratégie LTDF, qui s'attaque aux causes profondes des inégalités et vise à transformer les relations et les structures de pouvoir. S'appuyant sur une analyse du pouvoir entre les genres, cette approche commence par le renforcement du leadership au niveau individuel et promeut les espaces de remise

4 Ibid.

5 C. Sweetman, Introduction, Feminist Solidarity and Collective Action, *Gender & Development*, Vol. 21, No. 2, 217–229, juillet 2013, disponible à l'adresse : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13552074.2013.819176> (dernière visite en février 2021).

en question des inégalités grâce à des efforts collectifs. Elle contribue aussi au pouvoir collectif sous forme d'entraide, de solidarité et de collaboration.⁶

Le **changement transformateur** est un changement fondamental, durable et qui remet en cause les déséquilibres de pouvoir existants et les inégalités structurelles.

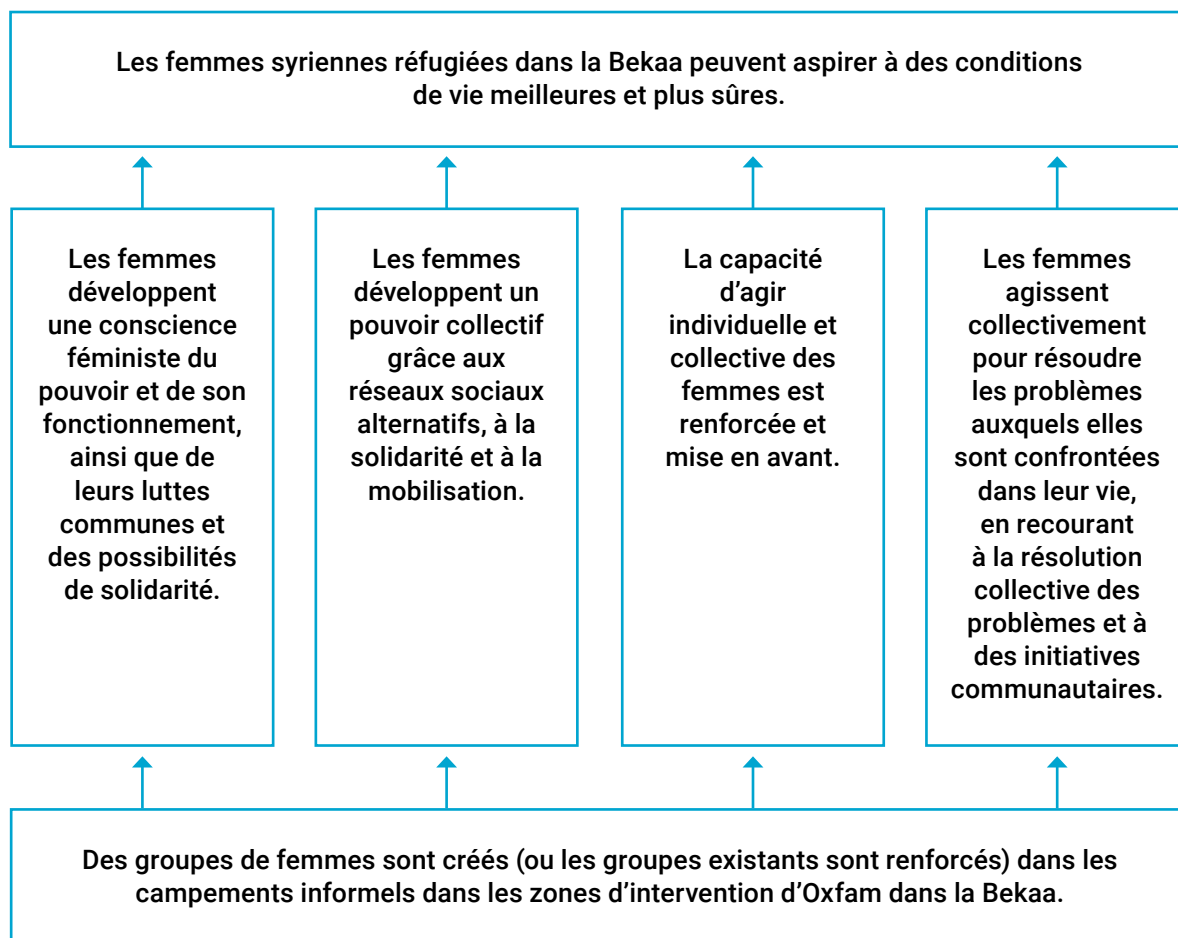
Le travail d'Oxfam avec les groupes de femmes dans les lieux d'accueil de réfugié·es au Liban se situe à l'intersection de ces deux approches, car l'objectif est de remettre en question les déséquilibres de pouvoir existants tout en parvenant à un changement transformateur dans la vie des femmes réfugiées. Cela implique de faciliter un processus collectif de soutien, de solidarité et de renforcement des capacités en vue de mettre en place des structures communautaires réservées aux femmes dans les communautés de réfugié·es. L'objectif général de la création (ou du renforcement) de groupes de femmes est donc de soutenir les femmes réfugiées dans leur quête de conditions de vie meilleures et plus sûres. Soutenir la participation et le leadership des femmes est donc à la fois un objectif en soi et un moyen de lutter contre les inégalités structurelles et d'infléchir les déséquilibres de pouvoir.

La **conscience féministe** désigne une certaine lecture du pouvoir et de son fonctionnement, ainsi qu'une nouvelle prise de conscience des inégalités structurelles et de la manière dont elles se manifestent dans la vie quotidienne. Grâce à la conscience féministe, les problèmes qui peuvent être perçus comme personnels ou individuels sont appréhendés comme des luttes partagées, communes et interconnectées découlant d'un système patriarcal plus large. La conscience féministe se traduit souvent par une détermination accrue à s'engager dans des efforts collectifs contre l'injustice et les inégalités systémiques.

La **capacité d'agir** désigne la capacité et l'aptitude à agir, à négocier sa position dans la société et à s'y retrouver dans les relations de pouvoir. Bien que les normes et les structures sociales limitent les actions des individus, l'agentivité s'exerce même dans des situations d'oppression et d'injustice. C'est la capacité et le pouvoir de résister à l'oppression et à l'injustice, et de négocier et transformer les rapports de force.

6 J. Kloosterman, *Le leadership transformateur pour les droits des femmes : Un guide d'Oxfam*, Oxfam, 2014, disponible à l'adresse : <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/317242/ml-transformative-leadership-womens-rights-220514-fr.pdf;jsessionid=3C6714CC3B24A7379440D4CF17B2A0CB?sequence=3> (dernière visite en février 2021).

Figure 1 : Les voies de changement du projet



3. Le processus

Un cadre flexible a été utilisé. Le processus a été adapté à chaque groupe et dirigé par les propres membres du groupe.

3.1 Critères essentiels

Il était essentiel que les critères ci-dessous soient en place avant le début des travaux :

3.1.1 Exclusivité

Les groupes ne sont ouverts qu'aux femmes réfugiées, en particulier celles qui sont attachées à des valeurs communes et prêtes à s'impliquer dans un processus à long terme.

Les groupes sont répartis par tranches d'âge, la priorité étant donnée aux femmes de 18 à 25 ans. Bien que les femmes plus âgées puissent avoir plus d'influence au sein de leur communauté, il est crucial de laisser aux jeunes femmes la latitude nécessaire pour accroître leur leadership et leur influence dans leur communauté, car elles sont souvent les moins entendues. Cela est également nécessaire pour créer un environnement plus confortable dans lequel des conversations essentielles et intimes peuvent avoir lieu, ce que la présence de leurs mères ou de parents plus âgés limiterait.

Les femmes de différentes tranches d'âge devraient donc être dans des groupes distincts, bien que suivant le même processus en parallèle.

3.1.2 Motivation personnelle

Les personnes susceptibles de rejoindre les groupes doivent être consultées avant la création de ceux-ci, et doivent avoir exprimé leur motivation et leur engagement à s'impliquer dans le processus.

3.1.3 Confiance et valeurs communes

Il est essentiel que les femmes s'entendent sur des valeurs communes et s'engagent à les respecter, entre elles ainsi qu'envers leur communauté, Oxfam et les organisations partenaires, comme base sur laquelle reposeront leurs efforts collectifs.

3.1.4 Espace « sûr »

Les groupes de femmes constituent un espace « sûr » (du moins aussi sûr que possible) où les femmes peuvent se réunir, partager leurs expériences, s'entraider et prendre des initiatives collectives contre l'injustice. Les rassemblements et les discussions se déroulent dans un cadre intime et confortable, permettant aux femmes de partager librement leurs témoignages.

3.2 Méthodes de travail

3.2.1 Action collective

Les groupes sont soutenus par des activités de renforcement des capacités visant à leur permettre de prendre des mesures collectives pour prévenir, atténuer ou répondre aux problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie, ainsi qu'aux menaces de protection dans leurs communautés.

3.2.2 Partage et échange

Les groupes de femmes partagent et échangent des témoignages, des expériences et des stratégies d'adaptation positives, mais peuvent également s'entraider. Les femmes échangent des connaissances, des réseaux, des compétences et des ressources qui peuvent les aider, individuellement et en tant que groupe, à répondre aux défis et aux menaces auxquels elles sont confrontées.

3.3 Considérations pratiques

3.3.1 Lieu

Les réunions, les rencontres et les discussions ont lieu dans les campements informels où résident des femmes réfugiées, dans une tente identifiée par les femmes du groupe. Ces réunions peuvent se faire sur le principe de la rotation et se dérouler dans leurs propres maisons, mais il doit toujours y avoir suffisamment de place pour que chacune puisse s'asseoir confortablement.⁷

Pour garantir le confort et l'intimité, les réunions doivent être protégées autant que possible des interférences extérieures.

3.3.2 Garde d'enfants

Des services de garde d'enfants doivent être financés et proposés pour chaque rassemblement afin de garantir que l'espace est confortable et que les femmes peuvent participer pleinement.

3.3.3 Cadre temporel

Le travail avec des groupes de femmes est un processus sur le long terme dans lequel la présence physique est importante pour assurer une communication et un soutien adéquats.

Les groupes se réunissent au minimum une fois par mois, la fréquence des rencontres étant fonction des personnes concernées et de leurs activités. Pour entretenir une certaine dynamique, l'idéal serait que les groupes se réunissent une fois par mois pour une session de travail ou de discussion, et une autre fois pour une rencontre plus informelle avec des activités de loisirs ou de bien-être.

⁷ Lorsque cela est possible et sûr, il peut être envisagé d'organiser des réunions ou des rassemblements occasionnels en dehors des campements informels.

3.4 Savoir-faire requis de la part du personnel d'Oxfam et des partenaires

La gestion du processus requiert un certain savoir-faire technique, ainsi qu'une expérience en matière d'organisation communautaire et de soutien aux initiatives féminines de base.

Des agences spécialisées organisent des séances d'information ou animent des discussions sur des sujets pour lesquels l'expertise interne fait défaut, et à la demande des femmes elles-mêmes.

Il convient de préciser que seul le personnel féminin intervient dans les groupes de femmes, s'agissant de structures exclusivement féminines.

3.5 Travail avec les groupes

Les groupes de femmes sont soutenus par un processus collectif de renforcement des capacités et de solidarité. Ce processus est personnalisé et adapté en fonction du contexte dans lequel les groupes sont formés ou renforcés, et des femmes impliquées, de leurs intérêts et de leurs besoins.

Au début du processus, les membres du groupe s'entendent sur des valeurs communes et des mécanismes de prise de décision. Au fil des discussions animées par des facilitatrices, les membres développent progressivement des objectifs communs et acquièrent une conscience féministe du pouvoir, de l'injustice et de l'oppression partagée.

Lors de ces discussions, mais aussi de sessions spéciales sur des sujets choisis par les membres du groupe, les femmes partagent leurs témoignages, leurs expériences et leurs connaissances. Le processus implique un soutien psychosocial et émotionnel animé par des facilitatrices et entre pairs, grâce auquel les femmes comprennent leurs luttes respectives et identifient des stratégies d'adaptation positives et des opportunités de solidarité.

Le processus inclut également le renforcement des capacités autour de thèmes et de compétences identifiés par les femmes elles-mêmes et qui les aideraient à répondre aux menaces et aux préoccupations et à développer et mettre en œuvre des initiatives communautaires.

Les femmes membres ont également la possibilité de suivre une formation pour animer elles-mêmes des sessions dans leur communauté, ce qui renforce leur leadership et les aide à y diffuser des informations pertinentes.

Une fois le groupe solidifié et les relations de confiance établies, les femmes s'engagent dans la résolution de problèmes et la prise de décision collectives. Les membres du groupe s'engagent ensuite dans une action collective, comme la conception et la mise en œuvre d'initiatives ou de campagnes communautaires visant à réduire l'exposition aux risques de protection.

Les initiatives communautaires sont conçues et mises en œuvre par les groupes de femmes eux-mêmes, au besoin avec le soutien d'Oxfam et de ses partenaires. Travailler avec des groupes de femmes implique donc un accompagnement progressif et à long terme, dans le but de renforcer leurs capacités et d'éviter que ne s'instaure une relation de dépendance. Les groupes peuvent ensuite choisir de continuer de se réunir au-delà de l'intervention, sous différentes formes, pour aborder d'autres questions, entreprendre d'autres types d'actions collectives ou à des fins diverses. Une stratégie de sortie détaillée et adaptée des organisations humanitaires de soutien pourrait être élaborée en partenariat avec les groupes, selon leurs besoins.

4. Analyse des risques

Activité	Risque possible pour Oxfam, les partenaires et les communautés	Comment les risques peuvent-ils être réduits ou gérés ?
<p>Soutenir la création de groupes de femmes dans le nord de la Bekaa</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Peut faire naître des craintes parmi les hommes, en particulier les dirigeants communautaires ● Des hommes peuvent faire obstacle à la participation des femmes ou la restreindre ● Les femmes peuvent être confrontées à des violences (interrogatoire, harcèlement verbal, violence physique ou émotionnelle) dans le cadre familial ou communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Prêter une attention particulière au langage utilisé pour expliquer à la communauté en quoi consistent les groupes, quels seront leurs rôles et pourquoi ils sont réservés aux femmes ● Identifier des solutions avec les membres, au besoin
<p>Avantages attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les femmes peuvent être confrontées à des violences (interrogatoire, harcèlement verbal, violence physique ou émotionnelle) dans le cadre familial ou communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Travailler de manière étroite et constante avec les participantes pour s'assurer qu'il n'y a pas de représailles de la part des communautés ou des familles
<p>Voir les sections 1, 2 et 3 ci-dessus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les femmes peuvent souhaiter quitter le groupe, mais continuer à y participer par crainte de voir l'aide réduite ou de nuire à leur relation avec Oxfam ● La saison d'été et le travail saisonnier accaparent le temps des femmes ● Les autorités locales et nationales peuvent imposer des réglementations plus strictes empêchant les ONG de travailler avec des bénévoles, des groupes et des structures communautaires ● Le ministère du Travail peut considérer les participantes aux groupes de femmes comme des « bénévoles » et les inclure dans son interdiction du bénévolat des réfugié-es auprès des agences et des organisations ● Les communautés ciblées peuvent être confrontées à une série de menaces de protection contre lesquelles Oxfam est impuissante, telles que les reconduites à la frontière/ retours forcés, les expulsions, les arrestations ou les raids 	<ul style="list-style-type: none"> ● Veiller à ce que les participantes soient bien informées des services essentiels à leur disposition, ainsi que de l'accès à un point focal d'Oxfam ● Organiser des séances distinctes avec la communauté, y compris les hommes, consacrées aux violences basées sur le genre et à la justice entre les femmes et les hommes ● S'assurer que les femmes sont bien informées de leurs droits et de leur capacité à quitter le groupe à tout moment sans aucune répercussion ● Identifier les moments et les méthodes de travail appropriés avec les membres du groupe, convenir de se consulter mutuellement et de faire des pauses si nécessaire ● Réévaluer la situation en cas de nouvelles réglementations sur le travail communautaire afin de s'assurer que les femmes sont protégées contre tout préjudice pouvant découler du travail avec les groupes. ● S'assurer que les communautés, les autorités locales (si nécessaire), les participantes et le personnel connaissent bien les objectifs du groupe et ne fournissent pas de pièces d'identité ou de badges ● Veiller à surveiller en permanence l'environnement de protection, et utiliser le référencement ou le plaidoyer en cas de besoin